

**Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue**  
**le 08 mai 2012**

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires d'AGMA LAHLOU-TAZI s'est réunie le mardi 8 mai 2012 à 15h30 au siège social, 102, rue Abderrahmane Sahraoui, Casablanca et a approuvé les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2011, ainsi que l'ensemble des résolutions qui lui ont été présentées, dont la distribution d'un dividende ordinaire de 215,00 DH par action à partir du 15 juin 2012.

Les états de synthèse certifiés par les Commissaires aux Comptes et publiés préalablement à la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, ont été approuvés à l'unanimité par ladite Assemblée et n'ont subi aucun changement.



Relations actionnaires :  
Melle Nadia BAKKALI  
n.bakkali@agma.co.ma



AGMA LAHLOU-TAZI,

AGMA LAHLOU-TAZI, S.A. au Capital de 20 000 000,00 DH - Intermédiaire d'Assurances régi par la Loi n° 17-99 portant Code des Assurances - 102, Rue Abderrahmane Sahraoui - 20 070 Casablanca  
Tél.: 05 22 48 80 50 - Fax: 05 22 48 80 92 / 94 / 96 / 98 / 99

[www.agma-lahlou-tazi.ma](http://www.agma-lahlou-tazi.ma)